



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**UN DÉPLACEMENT À PLANIFIER? SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC  
EMBARQUE LANAUDIÈRE!**

**Joliette, 14 juin 2017** – Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) est heureux de lancer le projet *Embarque Lanaudière!* Cette initiative a pour objectif de promouvoir les transports alternatifs partout dans Lanaudière grâce à la mise en place d'une plateforme Web : [www.embarquelandaudiere.ca](http://www.embarquelandaudiere.ca).

*Embarque Lanaudière!* regroupe toutes les offres de transports alternatifs de Lanaudière : le covoiturage, l'autobus, le taxibus, le transport adapté, le train, le vélo et le traversier au sein d'une plateforme Web unique. Afin de favoriser l'intermodalité de ces modes de transport, 18 nouveaux stationnements incitatifs avec supports à vélos ont aussi été créés. Ces stationnements permettront aux citoyens de covoiturer en laissant leur automobile ou leur vélo en toute sécurité dans un emplacement dédié et gratuit.

Financé à hauteur de 99 961 \$ par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, ce projet a été rendu possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois sur le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec.

Réalisé en collaboration avec les MRC de Matawinie, de Montcalm, de Joliette, de D'Autray, Les Moulins et de L'Assomption, *Embarque Lanaudière!* améliorera la circulation routière et réduira la quantité de gaz à effet de serre émise dans la région. Grâce à ce projet, il sera désormais facile pour les Lanaudois de délaisser l'autosolo et de profiter d'une foule d'avantages : voyager partout de manière sécuritaire, économiser de l'argent et optimiser son temps sur les routes.

« En tant que leader dans la lutte contre les changements climatiques, le Québec s'est donné les moyens d'agir, notamment grâce à son marché du carbone, dont les revenus sont versés au Fonds vert pour être réinvestis à 100 % dans la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Comme tous les acteurs de la société, les citoyens sont appelés à se mobiliser dans cette lutte, car chaque geste compte. Voilà pourquoi il est important de soutenir des actions comme le projet *Embarque Lanaudière!*, qui permettra notamment de réduire la quantité de gaz à effet de serre émis dans la région et, ainsi, diminuer la consommation de pétrole. Les citoyens de Lanaudière peuvent donc agir concrètement afin de faire des transports alternatifs des options de choix. C'est la raison d'être du programme Action-Climat Québec, une initiative qui vient soutenir la volonté des citoyennes et des citoyens d'induire autour d'eux des changements de comportements durables. Il faut agir dès maintenant. Il en va de notre avenir et de celui de nos enfants. Faisons-le pour eux! » soutient le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel.

« La région de la Lanaudière dispose déjà d'un cocktail de solutions structuré pour offrir des alternatives à l'utilisation de l'auto-solo. Le projet nous permettra maintenant de développer une stratégie concertée entre six MRC et une vingtaine de municipalités pour optimiser l'efficacité de ces services et ainsi, contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la région » souligne Nicolas Girard, directeur général au Fonds d'action québécois pour le développement durable.

Les citoyens et organisations qui désirent utiliser la plateforme Web sont invités à se rendre dès aujourd'hui au [www.embarquelandaudiere.ca](http://www.embarquelandaudiere.ca). Les instances qui aimeraient offrir des stationnements incitatifs à la population ou à leurs employés sont invitées à contacter le responsable du projet, Marc-André Poirier, au 450 756-0186 ou à [marc-andre.poirier@crelandaudiere.ca](mailto:marc-andre.poirier@crelandaudiere.ca). Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Il a été rendu possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec. Le CREL tient aussi à remercier les nombreuses municipalités de Lanaudière qui ont accepté de contribuer au projet : Joliette, Lanoraie, Lavaltrie, Mandeville, Mascouche, Notre-Dame-de-Lourdes, Rawdon, Repentigny, Saint-Calixte, Saint-Charles-Borromée, Saint-Cuthbert, Saint-Didace, Sainte-Élisabeth, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Sainte-Julienne, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jacques, Saint-Paul, Saint-Roch-de-l'Achigan et Saint-Thomas.

### À propos du Fonds vert

Rappelons que le Fonds vert, où 100 % des revenus générés par les ventes aux enchères du marché du carbone sont versés, finance notamment la mise en œuvre des mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, qui se décline en plus de 150 actions. Ces dernières visent à réduire les émissions de GES ainsi qu'à améliorer la capacité d'adaptation de la société québécoise aux impacts des changements climatiques. Jusqu'à maintenant, le marché du carbone a généré des revenus de plus de 1,6 milliard de dollars pour le Québec, qui servent à soutenir les entreprises, les municipalités, les institutions et les citoyens québécois dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone.



FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

En partenariat avec



- 30 -

Source :

Marie-Josée Berteau, chargée de projets – Conseillère en gestion des matières résiduelles  
[marie-josee.berteau@crelandaudiere.ca](mailto:marie-josee.berteau@crelandaudiere.ca)  
450 756-0186